

Marques et modèles de l'Union européenne : bilan de l'année 2018 APRAM /EUIPO



Vendredi 30 novembre 2018 de 9h00 à 17h30

Maison des Arts et Métiers – 9 bis Avenue léna –Paris

Matinée sous la présidence de Valérie Dorey, Présidente de l'APRAM - Conseil en propriété industrielle - Cabinet Tmark Conseils

(O) 09:00 - 09:20 : Accueil des participants

«○» 09:25 – 9:30 : Allocution de bienvenue – Valérie Dorey

09:30 – 10:00 : Paul Maier, Directeur de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle, EUIPO

(C) 10:00 – 10:45 : Jurisprudence de l'année sur les dessins et modèles européens Pierre Massot, Avocat, Cabinet Arenaire

(C) 10:45 - 11:15 : Pause

(C) 11:15 – 11:45 : Responsabilité - Les plateformes numériques Jean-Marie Cavada, Député européen

(C) 11:45 – 12:30 : Lutte contre la contrefaçon, collaboration, outils, évolution

Paul Maier, Directeur de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle, EUIPO ;

Marc Dagorn, chef du bureau politique tarifaire et commerciale et Nadine Babonneau, Adjointe au bureau politique tarifaire et

commerciale, Représentants des Douanes

(C) 12:30 – 12:45 : Questions – Débat avec la salle sur le programme de la matinée

(C) 12:45 – 14:15 : Cocktail déjeunatoire offert par la société CLARIVATE ANALYTICS COMPUMARK



Marques et modèles de l'Union européenne : bilan de l'année 2018

APRAM / EUIPO



Vendredi 30 novembre 2018 de 9h00 à 17h30

Maison des Arts et Métiers – 9 bis Avenue léna –Paris

Après-midi sous la présidence de Bertrand GEOFFRAY, Conseil en propriété industrielle - Cabinet Germain & Maureau

(C) 14:15 – 15:00 : Décisions majeures de l'année sur les motifs absolus – Julie Desrois, Conseils en propriété industrielle – Cabinet Chaillot

(C) 15:00 – 15:45 : Programme de convergence 11 – Les nouvelles catégories de marques EUIPO, Nicolas Vigneron, Chef de service - Service de gestion de la clientèle Sylvie Benoliel, Avocate spécialiste de la propriété intellectuelle, Cabinet Benoliel Avocats INPI

(C) 15:45 – 16:30 : Décisions majeures de l'année sur les motifs relatifs— Arnaud Folliard, Juriste, Service Contentieux, Département "Affaires juridiques et Coopération internationale" de l'EUIPO.

(C) 16:30 – 16:45: Questions – Débat avec la salle

(O) 16:45 : Cocktail de cloture